



Stage non rémunéré pendant les congés payés

Par **Nathy31**, le **20/06/2023** à **00:58**

Bonjour,rrnrJe suis actuellement salariée en CDI dans une entreprise de secteur privé.rrnrJe souhaiterai faire un stage car je prépare une formation.rrnrJe ne souhaite pas que ce stage soit rémunéré et pouvoir le faire pendant mes congés.rrnrPar contre sur mon contrat de travail, il est expressément dit que je ne peux pas travailler pour un particulier ou dans une autre entreprise pour avoir le temps de me reposer.rrnrEst ce que je peux tout de même faire un stage non rémunéré ou bien je suis tenue par cette clause même pendant mes congés payés?rrnr(dans la clause, il n'est pas mentionner expressément pendant les congés payés mais pour "éviter un état de fatigue préjudiciable à sa santé") rnrnMerci d'avance pour vos réponses